

# REPUBLIQUE FRANCAISE

243800604 C.A.P.I.

POSTE COMPTABLE DE BOURGOIN JALLIEU

**Service public local  
à caractère industriel et commercial**  
BUDGET GOLF SPORTS DE LOISIRS

M4

**COMPTE ADMINISTRATIF**

ANNEE 2016

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages	
	<b>I - Informations générales</b> - Modalités de vote du budget <b>II- Présentation générale du compte administratif</b> A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes <b>III - Vote du compte administratif</b> A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles

<b>IV - ANNEXES</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>	
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1- Etats ventil. dépenses, recettes services eau et assainissement A5.2- Etats ventil. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties A8.3- Opérations liées aux cessions A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties A10- Etat des travaux en régie	
	<b>B - Engagements hors bilan</b>	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement	
	<b>C - Autres éléments d'information</b>	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach. C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	
	<b>D - Arrêté et signatures</b>	
	D - Arrêté et signatures	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 379 835.97	g 415 325.67	35 489.70
	Section d'investissement	b 25 844.62	h 61 238.47	35 393.85

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j (si excédent)	58.61

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		405 680.59 =a+b+c+d	476 622.75 =g+h+i+j	70 942.16

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	
	Section d'investissement	f	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	379 835.97 =a+c+e	415 325.67 =g+i+k	35 489.70
	Section d'investissement	25 844.62 =b+d+f	61 297.08 =h+j+l	35 452.46
	TOTAL CUMULE	405 680.59 =a+b+c+d+e+f	476 622.75 =g+h+i+j+k+l	70 942.16

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	368 428.90	359 654.62	1 439.51		7 334.77
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		368 428.90	359 654.62	1 439.51		7 334.77
66 67 77	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 900.00 100.00	1 212.84			687.16 100.00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		370 428.90	360 867.46	1 439.51		8 121.93
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	35 068.10 18 105.00	17 529.00			576.00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		53 173.10	17 529.00			35 644.10
<b>TOTAL</b>		423 602.00	378 396.46	1 439.51		43 766.03
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70 74 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	395 000.00 23 800.00	385 710.66 24 729.99			9 289.34 -929.99
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		418 800.00	410 440.65			8 359.35
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		83.02			-83.02
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		418 800.00	410 523.67			8 276.33
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 802.00	4 802.00			
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		4 802.00	4 802.00			
<b>TOTAL</b>		423 602.00	415 325.67			8 276.33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	80 139.18	9 042.62		71 096.56
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		80 139.18	9 042.62		71 096.56
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 000.00	12 000.00		
<b>Total des dépenses financières</b>		12 000.00	12 000.00		
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		92 139.18	21 042.62		71 096.56
040	<i>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	<b>4 802.00</b>	<b>4 802.00</b>		
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>4 802.00</b>	<b>4 802.00</b>		
<b>TOTAL</b>		96 941.18	25 844.62		71 096.56
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
106	Réserves	43 709.47	43 709.47		
<b>Total des recettes financières</b>		43 709.47	43 709.47		
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		43 709.47	43 709.47		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<b>35 068.10</b>			
040	<i>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	<b>18 105.00</b>	<b>17 529.00</b>		<b>576.00</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>53 173.10</b>	<b>17 529.00</b>		<b>35 644.10</b>
<b>TOTAL</b>		96 882.57	61 238.47		35 644.10
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		58.61			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	361 094.13		361 094.13
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	1 212.84		1 212.84
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		17 529.00	17 529.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>362 306.97</b>	<b>17 529.00</b>	<b>379 835.97</b>

+

<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>379 835.97</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		4 802.00	4 802.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 000.00		12 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	9 042.62		9 042.62
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>21 042.62</b>	<b>4 802.00</b>	<b>25 844.62</b>

+

<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>25 844.62</b>
---	------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	385 710.66		385 710.66
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 729.99		24 729.99
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	83.02	4 802.00	4 885.02
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>410 523.67</b>	<b>4 802.00</b>	<b>415 325.67</b>

+

<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>415 325.67</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		17 529.00	17 529.00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>17 529.00</b>	<b>17 529.00</b>

+

<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>58.61</b>
---	--------------

+

<b>Affectation aux comptes 106</b>	<b>43 709.47</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>61 297.08</b>
---	------------------

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>368 428.90</b>	<b>359 654.62</b>	<b>1 439.51</b>		<b>7 334.77</b>
- 60 - 604	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	47 500.00 12 500.00	40 777.67 9 178.99	1 439.51		5 282.82 3 321.01
6061 6063 60632 6064 6068	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE ...) FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS FOURNITURES ADMINISTRATIVES AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		5 877.64 9 185.96 2 167.84 315.00 14 052.24	1 439.51		-5 877.64 9 374.53 -2 167.84 -315.00 947.76
- 61 - 611	SERVICES EXTERIEURS SOUS TRAITANCE GENERALE	12 000.00 10 000.00	12 493.86 9 914.01			-493.86 85.99
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS LOCATIONS MOBILIERES					
6152 61521 61558 6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS ENTRETIEN ET REPARATIONS- SUR BIENS IMMOBILIERS ENTRETIEN BATIMENT PUBLICS ENTRETIEN MATÉRIEL MOBILIERES ENTRETIEN ET REPARATIONS -MAINTENANCE	2 000.00	2 377.65			-377.65
617 618	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS		202.20			-202.20
- 62 - 6226	AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES HONORAIRES	308 928.90	306 383.09			2 545.81
6232 6233 6236 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ECHANTILLONS FOIRES ET EXPOSITIONS CATALOGUES ET IMPRIMES DIVERS	800.00	1 040.00			-240.00
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	900.00	893.10			6.90
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS					
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	800.00	1 045.73			-245.73
6281 6283 6287	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS COTISATIONS FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX REMBOURSEMENT DE FRAIS	900.00 305 528.90	1 065.00 6 118.85 296 220.41			-165.00 -6 118.85 9 308.49
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
- 65 - 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES DE GESTION COURANTES					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>368 428.90</b>	<b>359 654.62</b>	<b>1 439.51</b>		<b>7 334.77</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 900.00</b>	<b>1 212.84</b>			<b>687.16</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	1 900.00	1 212.84			687.16
66111	CHARGES D'INTERETS	1 425.00	1 374.42			50.58
66112	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE ICNE	475.00	-161.58			636.58
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>100.00</b>				<b>100.00</b>
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00				100.00
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION AUTRES CHARGES EXCEPT. SUR OP. DE GESTION	100.00				100.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
- 77 - 778	PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022</b>		<b>370 428.90</b>	<b>360 867.46</b>	<b>1 439.51</b>		<b>8 121.93</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 068.10				35 068.10
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 105.00	17 529.00			576.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18 105.00	17 529.00			576.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMO. INCORP.ET INCORP.	18 105.00	17 529.00			576.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>53 173.10</b>	<b>17 529.00</b>			<b>35 644.10</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>53 173.10</b>	<b>17 529.00</b>			<b>35 644.10</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>423 602.00</b>	<b>378 396.46</b>	<b>1 439.51</b>		<b>43 766.03</b>

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1
---	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES</b>	<b>395 000.00</b>	<b>385 710.66</b>			<b>9 289.34</b>
- 70 - 706 707	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES VENTES DE MARCHANDISES	395 000.00 395 000.00	385 710.66 385 710.66			9 289.34 9 289.34
7087	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES REMBOURSEMENT SERVICES SPECIAUX					
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>					
7475	PARTICIPATION DU BUDGET GENERAL					
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>23 800.00</b>	<b>24 729.99</b>			<b>-929.99</b>
- 75 - 752 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES AUX ACTIVITES P PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	23 800.00 23 800.00	24 729.99 24 729.99			-929.99 -929.99
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>418 800.00</b>	<b>410 440.65</b>			<b>8 359.35</b>
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>83.02</b>			<b>-83.02</b>
- 77 - 778	PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		83.02 83.02			-83.02 -83.02
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>418 800.00</b>	<b>410 523.67</b>			<b>8 276.33</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 802.00	4 802.00			
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV TRANSF AU RESULTAT	4 802.00 4 802.00	4 802.00 4 802.00			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 802.00</b>	<b>4 802.00</b>			

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>423 602.00</b>	<b>415 325.67</b>				<b>8 276.33</b>
--	-------------------	-------------------	--	--	--	-----------------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	
--	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>80 139.18</b>	<b>9 042.62</b>		<b>71 096.56</b>
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 139.18	9 042.62		71 096.56
2111	TERRAINS TERRAINS NUS				
2128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS	40 996.01			40 996.01
2135	CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS GENERALES.....LOCAUX DU C A T	25 729.47	2 222.60		23 506.87
2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	13 413.70	6 027.24		7 386.46
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND				
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2182	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS				
2183	MATERIEL DE TRANSPORT/ ACHATS VEHICULES				
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE				
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		792.78		-792.78
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>80 139.18</b>	<b>9 042.62</b>		<b>71 096.56</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>12 000.00</b>	<b>12 000.00</b>		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	12 000.00	12 000.00		
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>12 000.00</b>	<b>12 000.00</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>92 139.18</b>	<b>21 042.62</b>		<b>71 096.56</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 802.00	4 802.00		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	4 802.00	4 802.00		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 802.00	4 802.00		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	4 802.00	4 802.00		
	<i>Charges transférées</i>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>4 802.00</b>	<b>4 802.00</b>		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	96 941.18	25 844.62		71 096.56
---	-----------	-----------	--	-----------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>				
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>				
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>					
<b>10</b>	<b>DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>43 709.47</b>	<b>43 709.47</b>		
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	43 709.47	43 709.47		
1068	RESERVES AUTRES RESERVES	43 709.47	43 709.47		
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>43 709.47</b>	<b>43 709.47</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>43 709.47</b>	<b>43 709.47</b>		

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	Virement de la section d'exploitation	35 068.10			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 105.00	17 529.00		576.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	18 105.00	17 529.00		576.00
28128	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28135	AMORT AUTRES AGENCT ET AMENAGT TERRAINS		2 057.00		-2 057.00
	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAG.		721.00		-721.00
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.				
28155	AMORTISSEMENT MATÉRIEL INDUSTRIEL		8 280.00		-8 280.00
28157	AMORTISSEMENT OUTILLAGE INDUSTRIEL		568.00		-568.00
	AMORTISSEMENT AGENCEMENT AMÉNAGEMENTS MATÉRIEL		804.00		-804.00
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28184	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT		732.00		-732.00
28188	AMORTISSEMENTS MOBILIER		872.00		-872.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 105.00	3 495.00		14 610.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		53 173.10	17 529.00		35 644.10
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 173.10	17 529.00		35 644.10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		96 882.57	61 238.47		35 644.10
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			58.61		

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
[...]														-
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														-
1643 Emprunts en devises (total)														-
[...]														-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[...]														-
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
[...]														-
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
[...]			-									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]			-									
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]			-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]			-									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
[...]			-									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</b>														
...														
<b>TOTAL A</b>														
<b>Barrière simple (B)</b>														
...														
<b>Total B</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
...														
<b>Total C</b>														
<b>Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
...														
<b>Total D</b>														
<b>Multiplieur jusqu'à 5 (E)</b>														
...														
<b>Total E</b>														
<b>Autres type de structures (F)</b>														
...														
<b>Total F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
(...)													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
(...)													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
(...)													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>V – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
(...)									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
(...)									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
(...)									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
[...]																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	
[...]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## V – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

## A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>																			

(1) Inscire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
...			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) :			
..... €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
	...		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1 A3.2</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges .....						
Provisions pour pertes de change .....						
Autres provisions pour risques .....						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations .....						
- des stocks .....						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges .....						
Provisions pour pertes de change .....						
Autres provisions pour risques .....						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des comptes de tiers .....						
- des comptes financiers .....						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>16 802.00</b>	<b>16 802.00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>12 000.00</b>	<b>12 000.00</b>
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	12 000.00	12 000.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>4 802.00</b>	<b>4 802.00</b>
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	4 802.00	4 802.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 802.00			16 802.00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>53 173.10</b>	<b>17 529.00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>		<b>53 173.10</b>	<b>17 529.00</b>
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	18 105.00	17 529.00
28128	AMORT AUTRES AGENCT ET AMENAGT TERRAINS		2 057.00
28135	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAG.		721.00
28154	AMORTISSEMENT MATÉRIEL INDUSTRIEL		8 280.00
28155	AMORTISSEMENT OUTILLAGE INDUSTRIEL		568.00
28157	AMORTISSEMENT AGENCEMENT AMÉNAGEMENTS MATÉRIEL		804.00
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT		732.00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER		872.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 105.00	3 495.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement	35 068.10	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 529.00		58.61	43 709.47	61 297.08

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## DETAIL DES RECETTES

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	16 802.00
Ressources propres disponibles	IV	61 297.08
Solde (IV - II)	V	44 495.08

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations de l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>					
[...] (2)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c) (3)					
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)					
040 Financement par le mandataire					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					
Annulations sur recettes (d) (3)					
<b>Recettes nettes (b – d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

**A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions	Réalisations
----------------------	--------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A9.2</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
---------	-------------	-------	--------------------	---------------------------------	--------------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumul.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités.....</b>							
...							
<b>8018 Autres engagements donnés.....</b>							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés (1).....							
...							
<b>TOTAL.....</b>							

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/N " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

### B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	<b>8028 Autres engagements reçus.....</b>						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						
	<b>TOTAL.....</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits réalisés en 2016	Reste à financer (>2016)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits réalisés en 2016	Reste à financer (>2016)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
[...]						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
[...]						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE  
(1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
[...]			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN  
ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie de l'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - Budget principal :** BUDGET PRINCIPAL CAPI

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>-9 252 622.95</b>	<b>2 640 817.30</b>	<b>-6 611 805.65</b>
DEPENSES	47 489 667.24	34 706 546.08	6 897 829.19	41 604 375.27
RECETTES	47 489 667.24	25 453 923.13	9 538 646.49	34 992 569.62
<b>EXPLOITATION</b>		<b>10 200 250.18</b>		<b>10 200 250.18</b>
DEPENSES	98 395 168.78	90 928 025.56		90 928 025.56
RECETTES	98 395 168.78	101 128 275.74		101 128 275.74

**2 - Budget annexe :** BUDGET PLATEFORME CONSTRUCTION DURABLE

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>960 782.23</b>		<b>960 782.23</b>
DEPENSES	1 736 322.07	663 827.27		663 827.27
RECETTES	1 736 322.07	1 624 609.50		1 624 609.50
<b>EXPLOITATION</b>		<b>44 904.37</b>		<b>44 904.37</b>
DEPENSES	263 422.07	87 317.70		87 317.70
RECETTES	263 422.07	132 222.07		132 222.07

**2 - Budget annexe :** BUDGET GOLF SPORTS DE LOISIRS

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>35 452.46</b>		<b>35 452.46</b>
DEPENSES	96 941.18	25 844.62		25 844.62
RECETTES	96 941.18	61 297.08		61 297.08
<b>EXPLOITATION</b>		<b>35 489.70</b>		<b>35 489.70</b>
DEPENSES	423 602.00	379 835.97		379 835.97
RECETTES	423 602.00	415 325.67		415 325.67

**2 - Budget annexe :** BUDGET SPANC

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>437.51</b>		<b>437.51</b>
DEPENSES	1 510.00	1 072.49		1 072.49
RECETTES	1 510.00	1 510.00		1 510.00
<b>EXPLOITATION</b>		<b>160.27</b>		<b>160.27</b>
DEPENSES	74 236.00	74 176.89		74 176.89
RECETTES	74 236.00	74 337.16		74 337.16

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>Tota</b>

**2 - Budget annexe : BUDGET EAU**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>2 674 227.76</b>	<b>-2 071 380.78</b>	<b>602 846.98</b>
DEPENSES	8 712 647.95	3 440 791.86	2 519 025.32	5 959 817.18
RECETTES	8 712 647.95	6 115 019.62	447 644.54	6 562 664.16
<b>EXPLOITATION</b>		<b>1 384 497.64</b>		<b>1 384 497.64</b>
DEPENSES	3 839 659.00	2 194 446.19		2 194 446.19
RECETTES	3 839 659.00	3 578 943.83		3 578 943.83

**2 - Budget annexe : BUDGET ASSAINISSEMENT**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>-4 480 121.59</b>	<b>487 163.99</b>	<b>-3 992 957.60</b>
DEPENSES	58 778 246.15	17 157 280.81	1 617 920.79	18 775 201.60
RECETTES	58 778 246.15	12 677 159.22	2 105 084.78	14 782 244.00
<b>EXPLOITATION</b>		<b>3 745 075.53</b>		<b>3 745 075.53</b>
DEPENSES	8 873 748.00	5 042 809.57		5 042 809.57
RECETTES	8 873 748.00	8 787 885.10		8 787 885.10

**2 - Budget annexe : BUDGET TRANSPORTS**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>759 473.66</b>	<b>-1 257 378.16</b>	<b>-497 904.50</b>
DEPENSES	4 762 617.81	2 528 843.22	1 446 663.06	3 975 506.28
RECETTES	4 762 617.81	3 288 316.88	189 284.90	3 477 601.78
<b>EXPLOITATION</b>		<b>1 533 004.36</b>		<b>1 533 004.36</b>
DEPENSES	11 676 000.00	10 575 843.84		10 575 843.84
RECETTES	11 676 000.00	12 108 848.20		12 108 848.20

**2 - Budget annexe : BUDGET GPRA - PCET**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>-370 465.86</b>	<b>419 948.44</b>	<b>49 482.58</b>
DEPENSES	1 030 603.47	377 552.86	348 006.56	725 559.42
RECETTES	1 030 603.47	7 087.00	767 955.00	775 042.00
<b>EXPLOITATION</b>		<b>-132 873.50</b>		<b>-132 873.50</b>
DEPENSES	1 233 356.00	912 620.05		912 620.05
RECETTES	1 233 356.00	779 746.55		779 746.55

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>Tota</b>

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>-9 672 836.78</b>	<b>219 170.79</b>	<b>-9 453 665.99</b>
DEPENSES	122 608 555.87	58 901 759.21	12 829 444.92	71 731 204.13
RECETTES	122 608 555.87	49 228 922.43	13 048 615.71	62 277 538.14
<b>EXPLOITATION</b>		<b>16 810 508.55</b>		<b>16 810 508.55</b>
DEPENSES	124 779 191.85	110 195 075.77		110 195 075.77
RECETTES	124 779 191.85	127 005 584.32		127 005 584.32
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>247 387 747.72</b>	<b>169 096 834.98</b>	<b>12 829 444.92</b>	<b>181 926 279.90</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>247 387 747.72</b>	<b>176 234 506.75</b>	<b>13 048 615.71</b>	<b>189 283 122.46</b>

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b> <b>(Uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**C4- PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b> DEPENSES RECETTES				
<b>INVESTISSEMENT</b> DEPENSES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

<b>BUDGET : ...</b>			<b>Numéro SIRET : ...</b>	
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b> DEPENSES RECETTES				
<b>INVESTISSEMENT</b> DEPENSES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b> DEPENSES RECETTES				
<b>INVESTISSEMENT</b> DEPENSES RECETTES				
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

